



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

mardi 19 janvier 2010 à AgroParisTech

Etaient présents :

Christine BOURGET

Claudie DELAGE

Sylvie DURVIS

Andrée FABRE

Sylvie GUILLOCHER-MEREL

Danièle HUET

Jean LEBOEUF

Patricia PERON

Joëlle RENOIR

Nathalie TANGUY

Excusés :

Sylvie COLOMBEL pouvoir Joëlle RENOIR

Françoise OFFELMAN pouvoir Nathalie TANGUY

Lucien CASTELLO

Joëlle GUILLAUME

Lydie MAZAS pouvoir Claudie DELAGE

Emmanuelle CLAVERT pouvoir Sylvie GUILLOCHER-MEREL

Gérard RICHARD

Ordre du jour :

- 1/. Approbation du compte-rendu du dernier CA
 - 2/. Bilan des activités de la saison 2008-2009.
 - 3/. Préparation de l'activité de l'année 2010 pour établir le budget.
 - 4/. Calendrier des prochaines réunions.
 - 5/. Questions diverses.
1. Approbation du compte-rendu du dernier CA.

Le compte-rendu du conseil d'administration du 1er décembre 2009 est approuvé.

2. Bilan des activités de la saison 2008-2009.

Joëlle Renoir nous fait part du compte-rendu de la réunion inter-ADSMA qui a eu lieu en décembre à Evreux. Toutes les ADSMA conviées, sauf celle de l'Eure, n'ont pu s'y rendre à cause des intempéries. Rien d'important n'y est consigné. Cette réunion devrait être reprogrammée en mars à Alençon (61).

Joëlle a contacté l'ASMA Nationale au sujet de la subvention 2010 : elle est identique à celle de 2009 et nous conservons les TOS jusqu'aux prochaines élections courant 2011.

Emmanuelle Clavert, a démissionné de ses fonctions de correspondante pour AgroParisTech. La question est posée de savoir si elle souhaite toujours faire partie du conseil d'administration. Sylvie Guillocher-Mérel indique qu'Emmanuelle Clavert n'a pas exprimé cette intention.

Patricia Péron a contacté une personne pour la remplacer, mais attend sa décision.

Il est rappelé que les votes du Conseil d'administration sont démocratiques, ne peuvent être contestés et qu'ils doivent être appliqués.

Billetterie UGC :

Des agents ont été mécontents de ne pouvoir acheter des tickets de cinéma en fin d'année. Rappelons, malgré tout, qu'il ne s'agit pas d'un « droit » mais d'une possibilité que leur offre l'ADSMA.

Patricia Péron, nous fait part d'un nouveau système adopté par l'ADAS. Il s'agit d'une carte rechargeable pour 10 entrées. Du fait de la multiplicité des sites de l'ADSMA 78, cela paraît difficile à mettre en œuvre.

Sylvie Durvis propose d'acheter plus de billets en janvier pour obtenir un prix plus intéressant, mais en raison des disponibilités financières à ce moment de l'année, cela n'est pas possible.

Le pourcentage représenté par l'achat de tickets de cinéma UGC représente environ 14 % de nos dépenses annuelles.

Noël 2009 :

Le spectacle a été apprécié par les participants. Il sera peut-être envisagé de reconduire l'activité, mais pas forcément en 2010.

Younes Mamar, clown très apprécié, et personnel en fonction à l'ENSP, a été rémunéré par l'organisme CDA.

Claudie Delage s'est engagée un peu rapidement, au nom de l'ADSMA 78, auprès de la personne qui a prêté le déguisement du père Noël. Elle souhaitait le remercier avec des tickets de cinéma.

Le CA décide que cette personne bénéficiera de 2 entrées pour la Bergerie Nationale de Rambouillet.

Rome :

Un agent de la DDEA qui n'a pas été retenu souhaite connaître les critères adoptés par l'ADSMA 78 pour accepter ou non les agents.

La prochaine réunion de bureau à laquelle Jean Leboeuf souhaite participer, sera chargée de revoir les critères d'attribution et les inscriptions pour toutes les activités.

3. Préparation des activités de l'année 2010 pour établir le budget.

Au 31 décembre 2009, il reste 9 300 euros.

Patricia Péron demande qu'un budget primitif, avec indication des pourcentages et coût restant à la charge de l'ADSMA 78, soit distribué afin que les membres du CA votent en toute connaissance de cause.

Billetterie :

UGC

Pour 2010, il est mis au vote :

L'augmentation de tarif des billets de cinéma UGC: sur 14 votants, 2 pour, 12 contre.

Il est décidé d'acheter 1000 billets que nous vendrons 4.50 € aux membres à raison de 30 billets maxi à l'année par famille, puis nous achèterons des billets que nous vendrons à prix coûtant (6.50 €).

Piscine de Rambouillet

300 entrées ont été achetées en 2009. Pour 2010, l'ASMA en subventionnera 150, le reste sera vendu à prix coûtant.

Voir combien de personnes ont été concernées par cette activité en 2009.

Piscine de Saint Cyr

Dès que cela sera possible, rachat d'un carnet de 50 entrées à 224.40 €

Prix pour les membres de l'ADSMA: 3€

Odyssée verte

50 entrées vont être rachetées.

Cinéma les Clayes

Ces billets sont vendus 4 € pour des groupes.

Prix ADSMA : 3 €

Voir l'achat en fonction de la date de validité.

Cinéma Rambouillet

Ces billets sont vendus aux associations au prix de 5.8 €.

Prix ADSMA : 4€

Il est décidé d'acheter 2 carnets de 25 entrées et de limiter le nombre vendus par personne à 4.

Billetterie karting à Maurepas

Joëlle doit se renseigner.

Disneyland

Jean Leboeuf a la possibilité d'obtenir des entrées aux deux parcs à 29 € pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Un sondage est mis en place dans chaque établissement afin de connaître les personnes intéressées. Attention, ces billets ne sont valables que pendant les vacances scolaires de février.

Cirque plume

28 personnes ont pu profiter de ce spectacle.

Coût ADSMA : 169.50 €

Marivaux

On peut constater que la demande est forte pour les spectacles proposés au théâtre de Saint Quentin en Yvelines. Patricia Péron fait de son mieux pour satisfaire toutes les demandes. Pour Marivaux, les 10 places réservées initialement sont déjà prises et des personnes n'ont pu être satisfaites. Elle va se renseigner sur ce qu'il est possible d'obtenir et en informera les correspondants.

Age tendre et tête de bois

Les agents ont été satisfaits. Joëlle signale qu'il y a quelques personnes qui n'ont pu être satisfaites. Sylvie Guillocher-Mérel suggère que l'on se renseigne pour une autre comédie musicale (Cléopâtre, Mozart..)

Visite de Poissy

Visite de la villa Savoye Le Corbusier avec conférencier pour 30 personnes, un samedi après-midi.

Puy du Fou

Patricia Péron s'est renseignée auprès d'un centre d'hébergement à Cholet. Il offre la possibilité de loger 46 personnes pour 18 € la nuit soit 22€ avec le petit-déjeuner.

En ce qui concerne l'entrée au parc, le billet pour une journée est à 43€ et 55€ pour 2 jours.

Le principe du quotient familial ne sera pas appliqué.

L'activité sur 2 jours, n'est pas retenue car ce serait trop onéreux pour une famille.

Un sondage va donc être préparé pour estimer le nombre de personnes qui participeraient à cette activité sur une journée avec cinéscénie, avec un départ vers 6 heures le samedi matin et un retour vers 5 heures le dimanche matin. Les enfants en bas âge ne seront pas admis.

Le coût estimatif est de 50 € par personne. Demander un devis pour le transport : Hourtoule et les cars de Versailles.

Vendange en Champagne

En septembre : le coût est à revoir.

Voyage

En octobre.

Il est décidé de ne pas reconduire l'expérience d'un voyage sur 4 jours, car les agents du LEGTA de Saint Germain et de l'ENSP ne peuvent s'absenter facilement.

Joëlle Renoir, nous fait part des devis qu'elle a actuellement. Des propositions plus affinées seront présentées lors du prochain CA.

Certaines destinations sont évoquées :

Istanbul, Barcelone, Stockholm et Prague. Il faudrait privilégier des destinations où il ne fasse pas trop froid à cette période.

Château de Versailles voir grandes eaux, visite.

Comédie musicale

Caveau de la république

Rallye pédestre

Le prix d'un rallye organisé est de 1000 € pour un nombre de personnes illimité.

Il faudrait voir une organisation commune avec l'ASCE pour minimiser les coûts.

Des contacts ont été pris avec les Guides du parc de la haute vallée de Chevreuse qui proposent un rallye à partir de St Cyr sous Dourdan et un autre autour des châteaux de Breteuil et de Méridon et des villages environnants, Choisel et Senlis. Le CA envisage de rencontrer les guides lors d'une prochaine réunion.

Château de Breteuil

Dimanche 17 octobre 2010. Après-midi pour les enfants avec une rencontre des personnages des contes de Perrault et une séance de maquillage.

Prix coûtant : 10.50 € par personne

Karaoké

En novembre à l'ENSP. Demander un devis pour une soirée avec buffet pour environ 100 personnes.

4. Calendrier des prochaines réunions.

Réunion de bureau : mardi 2 février 2010 au CEZ de Rambouillet

Réunion de bureau : lundi 15 mars 2010 à la DDEA de Versailles

Conseil d'administration : mardi 13 avril 2010 au LEGTA de Saint Germain en Laye

Réunion de bureau : mardi 11 mai 2010 à l'ENSP de Versailles

Réunion de bureau : mardi 8 juin 2010 au Haras des Bréviaires

Conseil d'administration : jeudi 1er juillet au CFA de Maisons Lafitte

5. Questions diverses.

Vendredi 22 janvier, notre dossier d'indemnisation concernant le voyage à Rome annulé en 2006, repasse au tribunal d'Evry.
Joëlle Renoir et Claudie Delage vont y assister.

Joëlle RENOIR, Présidente clôture la séance vers 15 h 15.